

# MALAY LE PETIT

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### Séance du 25 Mai 2023

MEMBRES EN EXERCICE : 9 - PRESENTS/REPRESENTES : 8

Présents : Mme Danielle POUTHÉ Maire, Mme Nicole VINCENT 1<sup>ère</sup> adjointe, M. Stéphane MANZONI 2<sup>ème</sup> adjoint, Mr PALSON Jean-Pierre 3<sup>ème</sup> adjoint, Mme Claudette COLLOT, Mme Anne-Marie LOPEZ, et Mme Annie ROMANIW conseillers

Absents excusés : M. Philippe BOURCIER pouvoir à Danielle POUTHÉ, M. Sébastien MISSAULT

Secrétaire de séance : Mme Nicole VINCENT

L'an deux mil vingt-trois,  
le 25 mai à 20 heures,  
le Conseil Municipal de la commune de Malay-le-Petit, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme POUTHÉ Danielle, Maire.

### 2023/31/5 : DESIGNATION DU DELEGUE SUPPLÉANT AU SYNDICAT DE LA FOURRIERE DU SENONAI

Madame Le Maire fait part au Conseil municipal qu'il convient d'adjoindre un délégué suppléant au Syndicat de la Fourrière du Sénonais, seul un titulaire étant nommé à ce jour.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les statuts et le règlement intérieur du Syndicat de la Fourrière du Sénonais

Mme Le Maire demande à l'Assemblée qu'un de ses membres se porte volontaire, Mr PALSON accepte cette fonction.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal,**

### **DECIDE**

- **De désigner** Mr Jean-Pierre PALSON comme délégué suppléant de la collectivité au Syndicat de la Fourrière du Sénonais.

- **de transmettre copie de la présente au Syndicat de la Fourrière du Sénonais**

**Ainsi fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que dessus.**

VOTE	POUR	CONTRE	BLANC
	8	0	0

La Secrétaire de Séance  
Nicole VINCENT



Pour extrait conforme,

Le Maire  
Danielle POUTHÉ

